L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication – enregistrement nº 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 34 numéro 26, 12 juillet 2019

Prendre racine



Fruits et légumes dessinés par des enfants lors de la Saint-Jean-Baptiste ornent désormais le nouveau parterre jouxtant la façade de la maison Laurent-Leroux, création de la peintre Diane Boudreau. (Crédit photo : Denis Lord)

Éducation en français

Le GTNO sommé de réexaminer l'admission d'un élève refusé

La ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Caroline Cochrane, aurait pu utiliser son pouvoir discrétionnaire pour permettre l'admission de l'élève W. B., tranche la Cour suprême des TNO.

Denis Lord

Dans une décision rendue le 2 juillet, le juge Paul Rouleau, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, a statué que la ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF), Caroline Cochrane, devait réviser son refus d'admettre W.B. à l'école Allain St-Cyr. Le MÉCF a dix jours pour réviser sa décision et 30 jours pour en appeler, en Cour d'appel des TNO.

Une ordonnance de non-publication empêche de révéler le nom de W. B., qui est né au Canada de parents immigrés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. W.B. n'étant pas un ayant droit, il n'a pas, de facto, droit à l'éducation en français en vertu l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Il ne correspond pas non plus à une des trois catégories de non-ayants droit admissibles à l'éducation en français édictées dans la Directive ministérielle sur l'inscription des élèves aux programmes d'enseignement en français langue première. Mais comme l'enfant a fréquenté une garderie francophone, le français serait la langue qu'il maitrise le mieux.

Discrétion

Cependant, par-delà les catégories énoncées, la ministre dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour admettre un enfant à l'éducation en français. Bien que la directive soit définitive et sans appel, le juge Paul Rouleau a jugé que, lors de la seconde demande d'admission pour W.B., Mme Cochrane a entravé son pouvoir discrétionnaire en ne l'utilisant pas.

Il juge aussi que même si l'enfant n'est pas un ayant droit, Mme Cochrane aurait dû tenir compte de l'article 23, de son caractère réparateur et de son objectif de contribuer à l'épanouissement des collectivités de langue officielle.

La francophonie ténoise est précaire, notamment parce que dans les cas de mariages exogames – nombreux ici –, seulement 29 % des enfants parlent le français. La Directive vise à corriger cette situation en admettant un petit nombre de non-ayants droit pour favoriser la croissance de la minorité.

En plaidant qu'il n'existe aucun facteur justifiant de reconsidérer l'admission de W.B., écrit le juge Rouleau, la ministre démontre une méconnaissance de « ses obligations à la lumière de l'article 23 et de sa propre directive ».

Négative ou positive, la révision de la décision par Mme Cochrane devra tenir compte de l'intérêt des Territoires du Nord-Ouest, du cout de l'éducation en français, de l'intérêt de l'enfant et des objectifs de l'article 23.

La commission scolaire satisfaite

« L'article 23 c'est plus qu'un paragraphe : il faut regarder l'objet de l'article, ce qu'il y a derrière, comme l'épanouissement de la communauté »,

#Éducation
Suite en page 3

Élections fédérales
Les Verts à Yellowknife



Page 4



Francophonie
Quelques ministres réunis au Nunavut

Page 8

Éditorial

Maxence Jaillet

Avant la rentrée

Contrainte par la Cour suprême des TNO, c'est la semaine prochaine que la ministre de l'Éducation des TNO pourrait réviser sa décision concernant l'admission d'un élève non-ayant droit à l'école francophone de Yellowknife. Une fois de plus on demande à un gouvernement d'élargir ses perspectives et de considérer la vitalité d'une communauté minoritaire.

Responsable des initiatives axées sur la promotion et la revitalisation du français aux TNO, Mme Cochrane revient de sa conférence ministérielle sur la francophonie canadienne où elle a pu observer l'absentéisme d'autres ministres. Ce qui est bien, c'est qu'il est difficile de prendre exemple sur des confrères tels que l'Ontario et l'Alberta quand ils ne sont pas là. En se rendant elle-même à Iqaluit, Mme Cochrane a déjà fait avancer les choses. Il faut espérer que la ministre ténoise continue de montrer l'exemple en sachant disposer des jalons importants dans la consolidation d'une communauté.

Plusieurs éléments peuvent faire avancer l'épanouissement des collectivités aux TNO qui a d'ailleurs encore un manque à gagner concernant la croissance de leur population. Être plus permissif est définitivement une qualité qui peut attirer plus de monde ou encore mieux les empêcher de partir.

Sous peu, un centre de services intégrés sera disponible pour mieux accueillir les nouveaux arrivants. Faire valoir une communauté avec des structures et des organisations stables est un plus. Savoir les rendre accessibles est également très pertinent.

L'aquilon

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net

Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Journalistes : Denis Lord, Nicolas Servel
Correction d'épreuves : Anne-Dominique Roy

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon* subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur·e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur·e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443

APF Association de la presse francophone | FIER MEMBRE

Abonnement annuel Version papier 35 $
Abonnement annuel Version PDF 30 $
Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486

TOUT S'EXPLIQUE:

THERE'S TOO MUCH FRENCH IN ONTARIO!

Dean French

Katherine Pal Nièce de Dean French

Tyler Albrecht Ami du fils de Dean French

Taylor Shields Cousin de l'épouse de Dean French

BADO

LA COLONNE

Population en baisse

Selon des chiffres de Statistiques Canada cités par Statistiques TNO, 44 420 personnes vivaient aux Territoires du Nord-Ouest au 1 avril 2019, soit 1,3 % (591 personnes) de moins que l'année précédente à la même date. Alors qu'il y a plus de naissances (616) que de décès (250), la balance est déficitaire du côté des migrations interprovinciales : du 1er avril 2018 au 1er avril 2019, 1885 personnes sont se sont installées aux TNO alors que 2977 les quittaient. À l'international, 135 immigrants ont choisi les Territoires. Terre-Neuve-et-Labrador est la seule autre province à avoir connu un bilan démographique négatif, alors que le Canada dans son ensemble connaissait une hausse de population de 1,4 %. La plus grande augmentation est survenue au Nunavut (3,3 %).

Jeux de la francophonie

L'administration de Yellowknife appuie la Fédération franco-ténoise dans ses démarches pour accueillir les Jeux de la francophonie canadienne en 2023. Le vote des conseillers municipaux se déroulera le lundi 15 juillet. Sous l'égide de la Fédération de la Jeunesse canadienne-française, les Jeux se tiennent tous les trois ans. La prochaine édition aura lieu à Victoria, en Colombie-Britannique, du 14 au 18 juillet 2020.

Concours de jardins

Avec la collaboration de Collectivités en fleur et Miracle-Gro, la Ville de Yellowknife présente la Sélection des meilleurs jardins Miracle-Gro, qui comprend 12 catégories allant de « propice aux abeilles » jusqu'à « jardin de jeunes » en passant par « jardin de fleurs » et « funky ». Les gagnants dans chaque catégorie remporteront un sac d'engrais. Les candidatures sont acceptées jusqu'au 26 juillet. Une visite des jardins aura lieu le 4 aout. Pour toute information : www.yellowknife.ca/garden ou 920-5676.

Vote électronique

Il sera possible de voter en ligne ou par courriel aux élections ténoises du 1er octobre 2019. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à electionsnwt.ca ou à electohood.ca entre le 19 aout et le 21 septembre. Les électeurs pourront voter à partir du 6 septembre. Les TNO seraient le premier territoire ou province à permettre le vote en ligne.

Médias sociaux du GTNO

Par voie de communiqué, la Fédération franco-ténoise a souligné l'amélioration des communications en français dans les médias sociaux (Twitter et Facebook) du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Les comptes Twitter de l'Assemblée législative, de Feux TNO, des ministères de l'Infrastructure et de l'Administration des terres sont désormais complètement bilingues.

Collaborateur de cette semaine :

Oscar Aguirre
Simon-Olivier Gagnon

Petite enfance

La garderie Plein Soleil peaufine son programme éducatif

Le lancement du programme éducatif aura lieu le 20 septembre.

Denis Lord



La consultante Andréanne Simard souligne que le projet éducatif contribue à la professionnalisation de la garderie Plein Soleil. (Crédit photo : Denis Lord)

« C'est le cœur de la garderie. On vient de la professionnaliser. »

Ainsi s'exprime la consultante en gestion de projet Andréanne Simard à propos du programme éducatif de la Garderie Plein Soleil, qui sera lancé officiellement le 20 septembre prochain, en même temps qu'un site Internet comprenant plusieurs outils pédagogiques pour les parents.

Testé à titre de projet-pilote pendant trois mois jusqu'au début juin, le programme éducatif de la garderie Plein Soleil a été baptisé Imagine par l'ancienne directrice de l'établissement, Rachelle Francoeur. Il est inspiré de l'œuvre du psychologue Jean Piaget et du programme éducatif Dene Kede.

Le programme vise le développement de l'enfant sur différents plans : le développement cognitif, la santé et le bienêtre physique, le développement socioaffectif, la motricité fine et le langage.

Dans ce dernier domaine, l'approche est adaptée à la situation minoritaire de la francophonie.

« C'est un outil pour les éducatrices, avec un cahier des charges », explique Andréanne Simard, qui a elle-même travaillé plusieurs années en garderie.

À un âge donné, les enfants de la garderie sont censés avoir acquis des compétences. À dix-huit mois par exemple, illustre Mme Simard, un enfant est censé pouvoir manger seul, il n'y a qu'à lui couper ses légumes et/ou sa viande; à quatre ans, il doit avoir acquis des notions de calcul et les éducatrices peuvent lui faire faire des exercices appropriés.

Il faut tout de même garder à l'esprit que chaque enfant est unique, souligne la consultante.

« J'ai été emballée par l'idée d'un programme qui va, peut-être pas uniformiser, mais regrouper les éducatrices vers un but commun et les appuyer », dit Laurence Rivet-Jaque, enseignante à la prématernelle de l'école Allain St-Cyr et ancienne éducatrice à la garderie Plein Soleil.

Celle qui siège au comité consultatif du projet considère que le programme est un bon outil, adapté à la minorité francophone nordique, qui permet à la garderie Plein Soleil de conserver son identité et qui s'avèrera particulièrement utile dans un établissement aux prises avec un taux de roulement de personnel élevé.

À raffiner

Après la période d'essai et une formation donnée par Natalie Labossière, Andréanne Simard a évalué les éducatrices et fait un rapport au comité-conseil Imagine, composé de représentants du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, d'éducatrices et de la directrice générale de la Commission scolaire francophone des TNO, Yvonne Careen.

Le comité a évalué le rapport et fait ses recommandations.

« C'est un beau document, mais il y a du travail à faire dessus, concède Andréanne Simard. Il faudrait des outils de terrain [pour les éducatrices] comme une affiche. »

« Feuilleter un programme dans le feu de l'action, c'est un peu difficile », concède Mme Rivet-Jaque, faisant valoir le côté pratique d'une affiche mettant à portée de vue les points-clés du programme.

« Les éducatrices, ajoute-t-elle, se servent des principes [du projet éducatif] pour préparer des activités. L'idée est de faire des fiches pour que ça reste en banque, pour inspirer les nouvelles éducatrices. Il faut que ça soit continu, peut-être une ou deux fois par mois, pas trop, pour ne pas surcharger les éducatrices. »

Mme Simard note que les éducatrices ont besoin davantage d'encadrement et que la nomination d'Amandine Galiussi à titre d'adjointe pédagogique aidera à atteindre cet objectif.

Éducatrice à la garderie Plein Soleil, Mme Galiussi a reçu, en mai dernier, le Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance.

« Des choses ont moins marché, analyse Andréanne Simard, comme les fiches d'activités. C'était difficile pour les filles de faire ça, elles n'étaient pas habituées. »

De la garderie à la maternelle

Laurence Rivet-Jaque souligne que le programme éducatif fera l'objet de formations annuelles pour rafraichir la mémoire des éducatrices ou pour aider les nouvelles venues, et de rencontres mensuelles où seront discutés des points précis du programme.

L'enseignante considère qu'elle bénéficiera de l'encadrement des enfants fait à la garderie lorsqu'ils évolueront dans sa classe de prématernelle.

« Ça va m'aider, dit-elle, ce sont des valeurs que je partage. Ça va donner une meilleure continuité dans le travail qu'on va faire. »

Le programme éducatif met l'accent sur l'importance des activités en plein air, un phénomène qui prend de l'ampleur à la maternelle de l'école Allain Saint-Cyr.

Mme Rivet-Jaque anticipe d'accompagner à l'occasion ses élèves de prématernelle pour des demi-journées en plein air, au cours desquelles se dérouleraient certains jeux conçus pour l'acquisition de compétences.

Collaborations

Selon Mme Simard, le programme éducatif facilitera les collaborations éventuelles entre la garderie et les autres organismes francophones, car il formalise et exprime des concepts à l'œuvre dans la garderie.

Par exemple, l'Association franco-culturelle de Yellowknife organise un spectacle de violoneux à la garderie en juillet, ce qui correspond à la notion d'éveil aux arts inhérente au programme éducatif Imagine.

En outre, l'établissement d'un programme plus stable axé sur des objectifs bien définis devrait faciliter l'accès au financement public.

#Éducation

suite de la une

souligne le président de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO), Simon Cloutier, qui s'est dit heureux de la décision de la Cour suprême territoriale.

M. Cloutier souhaite que cette décision crée une occasion propice pour rendre le processus administratif plus fluide et pour mettre à jour la directive ministérielle. Il compte rencontrer la personne titulaire du MÉCF à ce propos après les élections ténoises, qui se tiendront au début octobre.

« Ça demande beaucoup de documentation et plusieurs rencontres, déplore M. Cloutier. C'est extrêmement lourd. [...] Plusieurs parents décident de ne pas inscrire leurs enfants [à l'école francophone]. » Le président de la CSFTNO suggère que les fonctionnaires doivent passer un temps « astronomique » sur ces dossiers.

À l'opposé, souligne-t-il, un enfant francophone unilingue peut être admis presque instantanément à l'école d'immersion Sissons.

À son avis, ce sont les membres du personnel des commissions scolaires qui sont les mieux placées pour décider des admissions, puisqu'ils discutent avec les parents et sont des professionnels.

« Ce ne sont pas les fonctionnaires du ministère de l'Éducation, qui ne voient que des feuilles de papier », ajoute Simon Cloutier.

Catégories

Lors de leur première tentative pour faire admettre W.B. à l'école Allain St-Cyr, les parents de l'enfant et la CSFTNO avaient avancé qu'il entrait dans la troisième catégorie de non-ayants droit (nouvel arrivant) : « le parent a immigré au Canada et son enfant, qui ne parle ni anglais ni français à son arrivée, est inscrit dans une école canadienne pour la première fois ».

Dans ce cas, le juge Rouleau leur donne tort et considère que la ministre Cochrane a bien interprété la directive, même s'il juge arbitraire de traiter différemment les enfants d'immigrants selon qu'ils soient nés au Canada ou à l'étranger.

Sans discréditer cet arbitraire, le magistrat souligne tout de même que la catégorie est loin d'être claire et que son objectif n'est pas réalisé, puisque jamais un élève n'a été admis selon ces critères.

La CSFTNO a essuyé trois refus dans cette catégorie avant le cas de W.B. Selon la suite des choses, elle pourrait éventuellement demander une réévaluation des dossiers refusés.

Pour Simon Cloutier, la catégorie « nouvel arrivant » devrait tenir compte du statut du parent et non du lieu de naissance de l'enfant.

Ni lui ni l'avocat de la CSFTNO, Me Francis Poulin, n'ont voulu spéculer sur un éventuel retour en cour si la décision de la ministre Cochrane s'avérait à nouveau négative.

« Mes clients ont espoir que la ministre en arrive à un résultat différent en considérant tous les facteurs », dit Me Poulin. Selon l'analyse de l'avocat, la ministre devra fournir des explications sur sa décision.

Au moment de mettre sous presse, Mme Cochrane n'était pas prête à commenter le jugement.

Elections fédérales

Paul Falvo représentera les Verts aux TNO

L'ex-conseiller municipal à l'aise en français s'implique auprès des Verts des Territoires du Nord-Ouest depuis plus d'une décennie.

Simon-Olivier Gagnon

C'est à près de trois mois des élections fédérales canadiennes que les membres du Parti Vert ont choisi Paul Falvo pour représentant au sein des Territoires du Nord-Ouest. Leur rencontre du 10 juillet dernier à la maison Laurent-Leroux consistait à choisir entre cet ancien conseiller municipal et William Gagnon, un spécialiste de la construction écologique chez Ecology North. Le verdict est maintenant tombé, Paul Falvo tentera de convaincre les électeurs et électrices de se rallier au plan d'action climatique des Verts dès les prochaines semaines.

Par delà les changements climatiques, Paul Falvo se dit conscient des enjeux qui préoccupent les Ténois. Il a évoqué, entre autres, le fait que la nourriture est plus dispendieuse dans les Territoires du Nord-Ouest et l'importance d'assurer une sécurité alimentaire pour tous.

Paul Falvo croit que les idées du Parti Vert trouvent un plus grand écho dans la situation actuelle d'urgence climatique. Tel qu'il l'a souligné, ce sera un travail d'équipe à faire autant à Yellowknife que dans les différentes communautés, qui seront à visiter en personne ou à rejoindre par les réseaux sociaux. Vu le nombre de personnes qui se sont déplacées et le fort taux de participation en ligne, le support des membres du Parti Vert semble être au rendez-vous.

C'est entre autres par le biais du vote électronique que les membres du Parti ont choisi la candidature de Paul Falvo. Les Ténois pourront également voter en ligne lors de la prochaine élection générale de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest - le premier territoire du Canada à autoriser une telle forme de participation aux élections. Il n'y a cependant pas de système de vote en ligne pour les élections fédérales, d'où l'importance du travail de terrain des Verts comme des autres partis pour faire sortir le vote dans les TNO.



William Gagnon et Paul Falvo se sont disputé la candidature du Parti Vert aux élections fédérales d'octobre prochain. (Crédit photo : Simon-Olivier Gagnon)

Elizabeth May en mode électoral à Yellowknife

Le Parti vert n'a pas encore de position sur la *Loi sur les langues officielles*.

Denis Lord

La cheffe du Parti vert du Canada, Elizabeth May, a effectué un passage remarqué à Yellowknife les 3 et 4 juillet, quelques jours avant que les membres du parti ne désignent Paul Falvo comme candidat Vert dans la circonscription des Territoires du Nord-Ouest en vue des élections fédérales d'octobre.

La salle du Northern United Place était comble le 3 juillet pour accueillir Mme May, qui, après un bref discours, a répondu aux questions de l'assistance. *L'Aquilon* a réalisé une entrevue en français avec Mme May le lendemain, après sa visite de l'Assemblée législative.

La députée de Saanich-Gulf Islands (Colombie-Britannique) a fustigé ses homologues fédéraux, qui, a-t-elle souligné, se trouvaient à une partie de basketball pendant le débat sur la déclaration d'urgence climatique. Elle a parlé du danger pour la civilisation humaine que représente, selon elle, le changement climatique, puis elle a appelé à la création d'un cabinet non partisan sur la question. Ce cabinet spécial serait, illustre-t-elle, l'équivalent du cabinet de guerre de Winston Churchill, personnage auquel elle s'est référée à quelques reprises lors de son discours.

Mode de scrutin

Elizabeth May a profité de son allocution pour égratigner le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, qui s'était engagé à ce que l'élection de 2015 soit la dernière tenue en vertu du système de vote uninominal à un tour.

Ce système, analyse la cheffe des Verts, réfrène les collaborations entre partis en plus de mal représenter la volonté populaire.

« Je veux travailler avec tout le monde, affirme Mme May, particulièrement parce que l'urgence climatique est plus importante que les divisions entre les partis. »

À défaut d'un changement de mode de scrutin à court terme, Mme May spécule que l'élection d'un gouvernement minoritaire à Ottawa l'automne prochain pourrait créer une occasion de collaboration.

« Maxime Bernier et le Parti Populaire vont diviser le vote conservateur, observe-t-elle. Pour le vote progressif [...], nous aurons dans cette élection cinq partis au Canada, six au Québec. Si tout le monde va voter et vote pour le parti qu'il préfère [...] nous avons une bonne chance d'avoir un parlement minoritaire. Et dans un parlement minoritaire, les partis ont un incitatif clair à travailler ensemble. »

Mme May rappelle que des sondages (Angus Reid, Léger) promettent des gains importants sinon historiques pour sa formation politique. Elle s'attend à une grande percée au Québec et dans les Maritimes.

Le mouvement vert prend de l'ampleur. Il y aurait 400 parlementaires verts élus dans le monde. Ils forment l'opposition officielle à l'Île-du-Prince-Édouard et une coalition avec le Nouveau Parti démocratique en Colombie-Britannique.

Langues officielles

Questionnée sur le rapport du comité sénatorial permanent sur les langues officielles, la cheffe du Parti vert a dévié à deux reprises sur les langues autochtones.

Mme May approuve la protection des langues officielles sans toutefois appuyer les recommandations du comité de transférer la gestion de la Loi au Conseil du trésor et de créer un tribunal à ce propos.

« C'est une question ouverte, dit-elle à propos du transfert au Conseil du trésor. Ce n'est pas dans les politiques du Parti vert d'avoir une position sur les rapports du Sénat. Mais je trouve que le commissaire aux langues officielles a fait un bon travail. Nous devons étudier plus le rapport et en parler avec nos candidats, particulièrement au Québec, où se trouve mon chef adjoint, Daniel Green, pour savoir quelle est leur position. »

Avant de créer un tribunal des langues officielles, elle suggère de vérifier préalablement si le commissaire ne pourrait pas bénéficier de pouvoirs supplémentaires.



La cheffe du Parti vert du Canada, Elizabeth May, s'attend à d'importants gains aux élections d'octobre. (Crédit photo : Denis Lord)

Langues autochtones

La Loi sur les langues autochtones est pour Mme May une « bonne première étape », mais un « effort faible ». « J'ai travaillé avec plusieurs leaders des communautés autochtones, qui sont vraiment en faveur de cette première étape, mais ce n'est pas une solution », affirme la cheffe du Parti vert, avocate de formation

« J'ai proposé des amendements à cette loi, j'ai fait les efforts de donner plus de pouvoirs et de ressources dans ce projet de loi. [...] J'ai fait l'effort d'ajouter à ce projet de loi la Déclaration des droits autochtones des Nations-Unies, mais mon amendement a été rejeté. »

Mme May déplore que la Loi ne spécifie même pas que le commissaire doit être autochtone lui-même.

Énergie et emploi

Mme May croit que l'isolation systématique des maisons, commerces et bâtiments institutionnels contribuerait à créer de l'emploi tout en diminuant notre empreinte carbone.

Elle préconise l'élimination du diésel et son remplacement par des énergies renouvelables, comme la géothermie, les éoliennes et les panneaux solaires. Selon la cheffe du Parti vert, la production électrique par ces moyens couterait en moyenne 0,03 $ par kW/h, ce qui en ferait une énergie moins chère à produire que l'hydroélectricité. *L'Aquilon* n'a pas pu vérifier cette affirmation.

Se prononçant contre le barrage Site C opéré par l'agence BC Hydro sur la rivière la Paix et d'autres grands barrages, Mme May s'est dite favorable aux barrages au fil de l'eau (sans accumulation dans un bassin) et aux connexions interprovinciales des réseaux électriques.

En entrevue avec Mario de Ciccio d'Ici Grand-Nord, Mme May a cautionné l'expansion du barrage Talston près de Fort Smith, et son rattachement au réseau électrique de la Saskatchewan. Le barrage Talston est du type au fil de l'eau.

BC Hydro présente le barrage du Site C, sur la rivière de la Paix, comme un barrage au fil de l'eau.

Lors de son passage aux TNO, Mme May était accompagnée de son mari, John Kidder, venu disperser près du lac Frame une partie des cendres de sa sœur, l'actrice Margot Kidder, décédée en 2018. Les Kidder ont vécu une partie de leur enfance à Yellowknife.

Le Monument aux vétérans a subi d'importants dommages la semaine dernière, probablement causés par un vandale. Il s'agit d'une œuvre du sculpteur ténois Eli Nasogaluak, dévoilée en 2005. En 1999, ce dernier avait participé au Carrefour culturel, commandité par la Fédération franco-ténoise. (Crédit photo : Denis Lord)

Langues autochtones

Après la loi, les Gwich'ins veulent des moyens

Le Conseil tribal gwich'in lancera prochainement deux nids linguistiques.

Denis Lord

La toute récente *Loi sur les langues autochtones* est un « développement bienvenu », mais doit conduire à des mécanismes de financement plus soutenus pour permettre le développement de programmes à long terme.

C'est le commentaire émis par le spécialiste en revitalisation des langues Andrew Cienski, qui travaille au Conseil tribal gwich'in.

« Apprendre une langue prend des années, précise M. Cienski, et pour que nos collectivités fassent une transition de la langue dominante à notre langue traditionnelle, ça prendra des générations. Ce travail ne peut pas être fait avec du financement qui dure six mois ou même deux ans à la fois. »

Si le financement n'est pas le seul facteur favorisant la revitalisation d'une langue, elle renforce la capacité des ainés, des professeurs et des apprenants à être plus efficaces, note le spécialiste, en plus de créer des ressources comme des programmes d'immersions, des livres, et du matériel didactique.

« Quand les individus et les familles auront les ressources et la volonté de déterminer leur propre langue, avance M. Cienski, le Canada aura restitué un peu de ce qu'il a détruit, et peut-être fait quelques progrès envers la réconciliation. »

Alaska, Yukon...

En Alaska, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, le gwich'in compterait quelques 500 locuteurs, soit une fraction de la population gwich'in.

En Alaska, la Fondation Doyon offre gratuitement des cours de gwich'in en ligne. Il est aussi enseigné à l'Université de l'Alaska.

Le Conseil tribal gwich'in ne collabore pas avec l'Alaska, mais l'organisation a en partie développé son propre programme d'apprentissage linguistique avec des collectivités du Yukon.

M. Cienski souhaite développer davantage de liens outre-TNO dans le futur.

Dans la région de Beaufort-Delta, la langue est enseignée à l'école. « De grands efforts ont été faits récemment pour améliorer les programmes et appuyer les professeurs, note M. Cienski, il y a une nette amélioration par rapport au passé. Cependant, environ une heure par jour d'enseignement, ce n'est pas assez. »

Parmi les plus récentes initiatives de revitalisation, on compte des camps dans la nature d'une durée d'un mois, des programmes de mentorat contenant 300 heures d'apprentissage en immersion et des ressources audiovisuelles et en ligne.

« Cet été et cet automne, dit Andrew Cienski, nous allons travailler au renforcement des capacités des collectivités pour l'enseignement du gwich'in et lancer deux nids linguistiques. »

Les nids linguistiques sont un modèle d'apprentissage créé par les Maoris, où des grands-parents, fluides dans leur langue, sont mis en relation avec leurs petits-enfants pour accentuer la transmission linguistique.

La *Loi sur les langues autochtones* a obtenu la sanction royale le 21 juin 2019.

Immigration

Tous les services au même endroit

La centralisation des services dans un même édifice au centre-ville de Yellowknife facilitera l'intégration des immigrants.



Tous les services d'immigration francophones seront logés au Diamond Plaza dès septembre, à côté des bureaux du CDÉTNO. L'ambition du CDÉTNO et de la Fédération franco-ténoise est d'y ajouter les services en anglais. (Crédit photo : Denis Lord)

Denis Lord

Dès cet automne, les immigrants francophones aux Territoires du Nord-Ouest pourront retrouver tous les services dont ils ont besoin au rez-de-chaussée de l'édifice Diamond Plaza, situé sur l'avenue Franklin de Yellowknife.

La Fédération franco-ténoise (FFT) et le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) ont reçu une subvention de 185 000 $ d'Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada pour créer un centre de services intégrés. Cette somme est prévue pour un projet d'un an. Or, la subvention sera versée en fonction du nombre de mois que le service sera en activité. L'ouverture du centre de services est prévue début septembre et le projet-pilote se poursuivra jusqu'au 31 mars 2020.

Du financement additionnel a été réclamé pour les cinq années suivantes d'opération du projet.

Le CDÉTNO et la FFT seront cosignataires du bail des nouveaux locaux, situés sur le même étage que les bureaux du CDÉTNO.

Une centralisation réclamée

Dans ce centre de services, on retrouvera l'évaluation des besoins, l'aide pour l'établissement et l'intégration, des services pour la recherche d'emploi et l'offre de conseils pour le logement. Tous ces services sont actuellement prodigués dans trois lieux distincts.

De la formation linguistique pourra aussi être offerte sur place.

Annik Théberge est coordonnatrice du Réseau en immigration francophone (RIFTNO) et de Communauté francophone accueillante. Elle est à l'emploi de la FFT et offrira ses services cet automne à la Diamond Plaza.

« Les gens vont se présenter pour être dirigés vers les ressources, explique-t-elle. Nous allons évaluer leurs besoins, leur situation, et leurs atouts aussi, parce qu'ils ont des choses à apporter. Ils seront ensuite référés à un collègue qui les aidera pour l'employabilité, pour l'inscription des enfants à l'école, pour faire un curriculum vitae, etc. »

Mme Théberge souligne que cette centralisation des services a été fortement réclamée par les immigrants, selon ce qu'en indiquent les travailleurs du secteur. Un constat similaire a aussi été fait lors de la recherche en vue de l'élaboration du plan stratégique du Partenariat local en immigration de Yellowknife.

« Il a été dit que certains services ne sont pas visibles, précise Mme Théberge, qu'ils sont difficiles à trouver. »

Elle ne s'avance pas à prédire si le Centre des Services intégrés contribuera à la rétention des immigrants, mais elle assure qu'il facilitera leur intégration et leur permettra de trouver des services dont ils ignorent l'existence.

« Ça sera bon pour le bienêtre des immigrants, dit Annik Théberge, mais aussi pour les travailleurs en immigration. Ça les aidera à se recommander des clients, à discuter de projets et à se concerter, à éviter le dédoublement de tâches. »

Coordonnateur

Au personnel déjà en place à la FFT et au CDÉTNO, se joindra un coordonnateur qui assurera la cohésion des différents services et s'occupera des communications à l'interne et à l'externe.

Un comité-conseil sera créé. Le directeur général du CDÉTNO, François Afane, fera partie de ce comité, tout comme son homologue de la FFT, Linda Bussey, qui souhaite y voir siéger des représentants du gouvernement, de l'éducation francophone et postsecondaire.

« La priorité, signale Mme Bussey, est d'établir les termes de références, c'est-à-dire le rôle, la composition et le mandat du comité, les règles, le nombre de rencontres, etc. »

Les locaux, précise M. Afane, ont été choisis pour leur capacité à éventuellement accueillir tous les services d'immigration de Yellowknife, quelle que soit la langue de service.

On retrouve ce modèle de centre de services intégrés multilingue à différents endroits au Canada, à Regina par exemple.

Pêcheries

Un plus grand rôle pour les pêcheurs

Le comité ministériel suggère de transformer radicalement l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.



Pour l'instant, la Fédération des pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest demeure dans l'obligation de vendre à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce tout le poisson qu'elle transformera à Hay River, mais devrait y réaliser des profits plus élevés. (Crédit photo : Denis Lord)

Denis Lord

Après plusieurs mois d'attente, le Comité consultatif ministériel formé par Pêches, Océans et la Garde côtière canadienne a présenté un rapport de 54 pages sur la transformation de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED). Sa recommandation principale est de faire de l'OCPED une fédération commerciale d'entreprises de transformation ou de groupes de pêcheurs.

L'OCPED a été créé en 1969 pour défendre les intérêts des pêcheurs du nord de l'Ontario, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest et leur permettre d'avoir de meilleurs prix pour leurs pêches.

À son usine de transformation à Winnipeg, l'OCPED reçoit le poisson de ses membres, les transforme et les revend principalement aux États-Unis.

Mais au fil des ans, le marché a changé, les pêcheurs se sont encore plaints de prix trop bas et de la gouvernance. Toutes les provinces se sont retirées de l'OCPED, à l'exception des Territoires du Nord-Ouest (TNO).

Certains pêcheurs des provinces démissionnaires font encore affaire avec l'OCPED pour la transformation et la mise en marché, mais ils n'en ont plus l'obligation, contrairement aux pêcheurs des TNO. Au sein de l'OCPED, ces derniers sont de surcroit désavantagés par les couts générés par la distance.

Transformation

Présidé par Peter Vician, un ancien haut fonctionnaire du GTNO, le Comité n'envisage pas la dissolution de l'OCPED, mais ne le considère plus comme valide.

Il suggère de transformer la gouvernance de l'OCPED sur trois ans en augmentant radicalement le rôle décisionnel des pêcheurs.

« Le Comité, est-il écrit, a conclu que les intérêts collectifs des pêcheurs commerciaux et des intervenants seraient mieux défendus si une nouvelle organisation de pêcheurs était créée. Cette entité reprendrait une partie ou la totalité des activités de l'OCPED et serait structurée comme une fédération commerciale d'entreprises de transformation ou de groupes de pêcheurs régionaux. »

La nouvelle gouvernance devrait tenir compte de la diversité géographique des pêcheurs et la forte présence autochtone dans l'industrie.

Le présent conseil d'administration est formé d'un avocat, d'un consultant en développement économique, d'un homme d'affaires et d'un ancien sous-ministre.

Les propriétaires de la nouvelle organisation fédérée de pêcheurs pourraient être des organisations coopératives régionales existant déjà ou appelées à se constituer.

Une alternative envisagée serait qu'une société de développement économique autochtone assume en partie ou en totalité le rôle de l'OCPED.

Quelle que soit la nature de l'organisation qui prendra le relai, les auteurs du rapport soulignent qu'elle aura le défi de « coordonner la relation complexe entre la pêche, la transformation et la commercialisation du poisson, compte tenu de l'augmentation de la capacité de transformation régionale dans l'Ouest et le Nord canadiens qui se produit en ce moment. Si des mesures efficaces visant à coordonner ces activités ne sont pas prises, la surcapacité de transformation entrainera des inefficacités de production, des couts plus élevés et des prix plus bas pour les pêcheurs ».

Processus

Pêches, Océans et la Garde côtière canadienne a indiqué à *L'Aquilon* que le gouvernement évaluait toujours les recommandations du Comité consultatif.

Au cours des prochains mois, indique le responsable des relations médias du ministère, Pêches et Océans Canada nommera un interlocuteur qui assurera la liaison entre les pêcheurs, les groupes autochtones et d'autres partenaires, et conseillera le gouvernement sur la volonté et la capacité de l'industrie de soutenir les pêcheurs et de coopérer dans le cadre d'un modèle dirigé par les pêcheurs.

L'interlocuteur travaillera avec les autres parties pour établir un comité de représentants de l'industrie de la pêche, dans le but d'améliorer les communications, l'échange d'information et la prise de décisions entre les pêcheurs et l'OCPED.

ITI satisfait

Tracy St-Denis est sous-ministre à Industrie, Tourisme et Investissement et responsable du dossier des pêcheries.

« Nous sommes encore en train d'évaluer le rapport, dit-elle. Mais après une lecture rapide, nous sommes optimistes quant à ses recommandations. »

« Le Comité consultatif ministériel propose la création d'une association formelle de producteurs de poissons, et ils souhaitent améliorer les communications [entre l'Office et les pêcheurs]. Je crois que c'est pertinent pour aller de l'avant. Dans la perspective du gouvernement et de nos pêcheurs, ça sera bon de faire partie de ce processus. »

Si le rapport ne propose pas à court terme de stratégie pour améliorer le prix des prises, Mme St-Denis estime qu'avec une participation accrue des pêcheurs aux décisions, le prix s'améliorera ultérieurement.

Selon le rapport, entre 2014 et 2016, les pêcheurs des TNO recevaient 3,32 $ pour un kilo de doré jaune, 1,59 $ pour un kilo de corégone et 0,59 $ pour un kilo de brochet.

Durant la même période et pour les mêmes espèces, les pêcheurs de la Saskatchewan recevaient 3,63 $, 1,32 $ et 0,65 $.

Mme St-Denis ne voit pas de raison pour quitter l'entente avec l'OCPED.

« La Fédération des pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest et la coopérative Tu Cho ont une relation de longue haleine avec l'OCPED. Avec son expertise dans le marketing et ses contacts, c'est une bonne relation et nous allons continuer avec eux. Le fait que le comité propose une grande participation des pêcheurs, c'est positif pour nous. »

Contactée par le journal, la Fédération des pêcheurs des TNO a réservé ses commentaires.

Francophonie

Peu de ministres réunis à Iqaluit

Ces 27 et 28 juin, quelques ministres se sont rendus à Iqaluit, au Nunavut, pour participer à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne. La ministre Mélanie Joly a déploré les absences, mais a tout de même décrit la conférence comme un succès. La modernisation de la Loi sur les langues officielles y a été évoquée.

Geoffrey Gaye (Francopresse)

« On veut toujours avoir le maximum d'élus à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne parce que l'on veut encore et toujours renforcer notre francophonie canadienne », a déclaré Mélanie Joly lors de la conférence de presse qu'elle a donnée à la clôture de l'évènement.

Et pourtant, seulement 6 des 13 ministres représentant les intérêts de la francophonie dans leur province ou territoire étaient présents. Les ministres du Québec, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon, ont assisté à la 25e édition de ce forum créé en 1994 pour « partager des échanges relatifs aux champs d'action importants des francophones ».

Une nouvelle fois, la province qui compte le plus de francophones en situation minoritaire n'était pas représentée par sa ministre aux Affaires francophones. Tout comme l'année dernière à Whitehorse, l'Ontarienne Caroline Mulroney ne s'est pas rendue à cette conférence. Un choix qui suscite de l'inquiétude chez les francophones de la province, déjà touchés par des mesures budgétaires du Parti conservateur au pouvoir. La ministre a justifié son absence par le remaniement opéré par Doug Ford en début de semaine précédente. Caroline Mulroney est ainsi passée du ministère du Procureur général à celui des Transports, tout en conservant son rôle pour la francophonie (il s'agit de la seule francophone du gouvernement). « Malheureusement, je n'ai pas pu assister à la conférence, mais l'Ontario était bien représenté par la conseillère du premier ministre pour les affaires francophones, Marilissa Gosselin », a déclaré Caroline Mulroney.

L'Alberta, grande absente

Comme l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ile-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse ont envoyé des représentants chargés de discuter des dossiers de la francophonie. Toutes, sauf l'Alberta.

« Je dois mentionner que malheureusement l'Alberta n'a envoyé aucune représentation cette fois-ci et c'est un fait que l'on déplore. Il n'y a aucune représentation ici, ni au niveau politique ni au niveau administratif », a indiqué la ministre fédérale Mélanie Joly. La ministre responsable du Secrétariat francophone de l'Alberta, Leela Aheer, aurait invoqué un « conflit d'horaire », selon Radio-Canada. La province pétrolière, repassée en avril sous le contrôle du Parti uni des conservateurs de Jason Kenney, venait pourtant d'annoncer la nomination d'une secrétaire parlementaire dédiée à la francophonie, le dimanche précédent.

La modernisation des langues officielles.

C'était l'année des anniversaires. La 25e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne se tenait l'année du 50e anniversaire de la Loi sur les langues officielles. La modernisation de cette loi a été un sujet fort de l'évènement. Comme l'indique le site internet du gouvernement, « l'honorable Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, a profité de sa présence à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne pour présenter à ses homologues un document synthèse des réflexions des Canadiens qui ont été recueillies lors de la tournée pancanadienne dans le cadre de l'examen visant à moderniser la Loi sur les langues officielles ».

Depuis des mois, le gouvernement libéral de Justin Trudeau et le Sénat travaillent à une modernisation de cette loi. Des forums et des tables rondes ont abouti le 13 juin à la présentation d'un rapport sénatorial sur le sujet. Ce document recommande « d'importants changements à la Loi sur les langues officielles ».

Le 5 mars déjà, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) a présenté à la presse et aux trois grands partis politiques du pays son propre projet de modernisation de la Loi sur les langues officielles. Un projet sur lequel elle travaillait depuis l'automne 2017 et pour lequel elle a effectué une consultation des organismes francophones et eu recours à des juristes et spécialistes politiques pour l'écrire.

Le président de la Fédération, Jean Johnson, a été reçu lors de la conférence habituellement réservée aux fonctionnaires et élus. « Pour la première fois depuis la création de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a pu s'assoir à la table pour une session de travail avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux », confirme un communiqué de l'organisme.

Pas de modernisation de la loi avant l'année prochaine

Réélu à la tête de l'organisation en juin, Jean Johnson souligne que la consultation de la communauté francophone par les ministres est une avancée. Mercredi, devant eux, il a présenté la volonté de la FCFA « de bâtir un Canada où les Canadiens reconnaissent la langue française et que ce soit un carburant économique pour le pays ». « Les gens présents ont reconnu que c'était important de préciser ces faits-là. Lorsque les pays francophones africains se développeront, ça sera une chance. La Chine est sur place et le Canada est considéré comme un pays collaborateur et non colonisateur. Le bilinguisme peut jouer un rôle dans l'agenda politique et économique au niveau mondial. »

L'homme dévoile un certain engouement pour l'aspect économique du bilinguisme. « Toutes les provinces n'étaient pas favorables à notre venue, finalement les ministres présents étaient très intéressés. Ils ont posé beaucoup de questions. Ils ont été satisfaits de la grandeur de notre propos et ont indiqué que cette évolution était à souhaiter », raconte-t-il.

Concernant la Loi sur les langues officielles, le président de la FCFA indique qu'elle ne sera pas modernisée avant les élections. « Mélanie Joly nous a dit qu'elle s'en occupait, que ce sera un sujet abordé durant les élections ». Jean Johnson ajoute : « Nous demanderons qu'une modernisation de la loi soit votée la première année du prochain mandat. Nos membres sont en discussion avec les membres du gouvernement. Peu importe qui sera élu, nous travaillerons avec eux pour nos membres. »



Des ministres de la francophonie canadienne se sont réunis à Iqaluit, au Nunavut, pour discuter « de solutions pour protéger le fait français au pays ». (Crédit photo : compte Twitter de la ministre Mélanie Joly)

Santé et environnement

Les parcs nous font du bien

Se faire prescrire une promenade dans un parc par son médecin sera bientôt réalité. Et ce, grâce à une conscience de plus en plus aiguisée de l'impact positif de la nature sur la santé. Le bienêtre des parcs serait ainsi intimement lié à celui des populations.



Chuk Odenigbo, candidat au doctorat en géographie médicale à l'Université d'Ottawa.

Lucas Pilleri (Francopresse)

Les preuves scientifiques s'accumulent ces dernières années : les parcs ont un effet positif sur la santé humaine. « Les impacts sont à la fois préventifs et thérapeutiques », résume Ian Culbert, directeur général de l'Association canadienne de santé publique (ACSP).

« La nature a des effets positifs sur la santé physique, mentale, sociale et spirituelle », renchérit le responsable, dont l'organisation a tenu début mai à Ottawa un forum intitulé Santé des parcs, santé des populations. Professionnels des parcs et loisirs, de la santé, chercheurs, responsables politiques, universitaires, ou encore étudiants se sont rassemblés pour discuter des études les plus récentes en la matière.

Chúk Odenigbo faisait partie de la rencontre. Candidat au doctorat à l'Université d'Ottawa en géographie médicale, l'étudiant analyse la façon dont l'espace physique affecte la santé des êtres humains. « C'était fascinant. Les échanges étaient très enrichissants. Certains ont avancé l'idée d'un cours sur le sujet à Thunder Bay. En Colombie-Britannique, ils travaillent sur un programme de prescription des parcs, avec lequel les patients obtiendraient des entrées gratuites. »

Une prise de conscience croissante

En sciences, la relation entre santé et nature n'est pas nouvelle, souligne Ian Culbert. « L'expression latine vis *medicatrix naturae*, qui signifie littéralement "le pouvoir guérisseur de la nature", est attribuée à Hippocrate qui a vécu au 4e -5e siècle avant notre ère », rappelle-t-il.

Toutefois, au gré de l'urbanisation du monde, les populations se sont progressivement éloignées de cette nature bienfaitrice. Sans compter que les couts médicaux augmentent. Ces deux facteurs mènent vers une reconnaissance croissante, soutenue par des données scientifiques, du rôle à jouer par la nature dans la santé publique. « Cela coïncide avec la discussion actuelle sur le besoin de changer notre modèle de santé qui traite les maladies à un modèle qui les prévient. Le temps passé dans la nature va dans le sens de la prévention », soutient le directeur de l'ACSP.

Cette prise de conscience est en marche, comme en atteste la popularité grandissante du mouvement Santé des parcs, santé des populations, originaire d'Australie au début des années 2000. Certes, le mouvement est encore jeune au Canada, la plupart des études sur le sujet provenant de pays comme la Suède, la Norvège, la Corée du Sud et l'Australie. Ces travaux consolident tour à tour l'idée que les parcs sont essentiels à la santé : meilleure productivité, réduction du stress, prévention des maladies, amélioration de la guérison, lutte contre les effets cancérigènes de certaines substances…

Les Canadiens choyés ?

Chanceux, le Canada possède un large système de parcs municipaux, provinciaux, territoriaux et fédéraux. « La simple existence de ces parcs a un impact positif sur notre santé en modérant les effets du climat, en soutenant la vie sauvage et en aidant à fournir de l'air pur et de l'eau », relève Ian Culbert. Toutefois, avertit le spécialiste, les Canadiens doivent y passer le plus de temps possible pour espérer en récolter tous les bénéfices. D'après une étude de 2012, seulement 7 % des enfants et des jeunes au Canada respectent les exigences en matière d'activité physique journalière.

L'Ontario est la seule province à avoir intégré le mouvement de façon officielle depuis 2013. « Le but est de sensibiliser les gens sur les bénéfices des parcs et de les encourager à améliorer leur santé », explique Sarah McMichael, spécialiste du développement de marchés à Parcs Ontario. Cette dernière indique que la santé a toujours été au cœur du mandat des parcs provinciaux, dès 1893 avec la création du parc Algonquin établi comme « sanatorium ».

Pour la première fois en 2015, le troisième vendredi de juillet est devenu en Ontario le Jour de la santé des parcs, santé des populations, offrant un accès gratuit à tous les parcs de la province. « Plus de 110 000 personnes ont visité les parcs ce jour-là, détaille l'agente. Chaque année, de plus en plus de gens en parlent. » Les responsables publics des autres provinces suivront-ils la tendance ?

NELSON AUX TNO

















PLANCHE 7

Une création de LA LIBERTÉ

Illustrations de Tadens Mpwene

Colorisation de Véronique Togneri

Scénario de L'équipe de La Liberté

Sur une idée originale de Sophie Gaulin

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL



Financé par le gouvernement du Canada



35 Aux jardins de la musique classique

Oscar Aguirre

La splendeur de la période baroque en Espagne éclot au début du siècle d'or espagnol, période débutant en 1492 avec la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colombe, l'expulsion des arabo-musulmans de la péninsule ibérique et la publication du premier précis de grammaire espagnole par Antonio de Nebrija. En Europe, cette époque est aussi ponctuée par les guerres de religion qu'engendrent la réforme protestante et la contreréforme. Ces mouvements idéologiques et sociaux sont à l'origine des ordres catholiques des Ursulines (fondé en Italie par Angela de Merci en 1535) et des Jésuites (fondé par Ignace de Loyola à Paris en 1534) qui ont pour principales missions l'évangélisation et l'éducation.

C'est dans ce contexte que nait, en 1548 à Avila, la figure de proue du baroque espagnol, le compositeur Tomas Luis de Victoria. À 15 ans, Victoria déménage à Rome pour y poursuivre ses études dans le Collège germanique établi par des jésuites. Il deviendra lui-même professeur dans cette institution. C'est également là qu'il fait connaissance avec Giovanni Palestrina, important compositeur du baroque italien. De retour en Espagne, il compose plus de 200 œuvres religieuses (hymnes, magnificats, messes, motets, offices, passions et psaumes). Ses compositions polyphoniques sont caractérisées par l'emphase mise sur la mélodie guidée par des versets poétiques, ainsi que par l'usage d'un nombre restreint de voix pour permettre à la beauté sonore de manifester la richesse des versets. L'œuvre qui se démarque parmi ses compositions est l'*Officium Defunctorum*, composé pour les funérailles de l'impératrice Marie D'Autriche, qui prit sa retraite en Espagne. Cette œuvre était composée pour six voix.

Le siècle d'or espagnol est également marqué par le foisonnement de la scène littéraire. Miguel de Cervantès publie son chef-d'œuvre *Don Quichotte* entre 1605 et 1615. C'est à la même époque que paraissent les œuvres du prolixe Lope de Vega (plus de 400 œuvres !). Le travail de ce dramaturge, poète et compositeur musical précède de six décennies celui de Molière et de Shakespeare. De Vega collabore à l'opérette *La selva sin amor* dont il signe les paroles sur une musique de Philipe Picinine. Cette œuvre inspirera l'opéra *La Purpura de la rosa* composé par Juan de Hidalgo et ayant comme livret le poème lyrique de Calderon de la Barca portant sur l'histoire d'amour tragique entre Vénus et Adonis. Cet opéra fut le premier à être présenté dans les Amériques. Une production en sera faite en 1701, à Lima au Pérou.

L'auteur anime Trésor de la musique classique à 21 h, les dimanches et mercredis sur CIVR 103,5 FM et Radiotaiga.com.

L'allonge Radio Taïga



Force tranquille

Pour prolonger le plaisir des journées infinies de l'été boréal, chaque semaine Radio Taïga sort les chaises longues et s'étend avec un artiste en vedette au festival Folk On The Rocks 2019. Cette semaine : La Force !

La carrière de la chanteuse Ariel Engle suit une progression inquiétante.
On la connait d'abord pour son implication au sein de la cultissime formation indy rock Broken Social Scene, collectif au sein duquel elle collabore toujours, puis comme moitié féminine du duo AroarA et, désormais, en tant qu'artiste solo avec son remarqué projet La Force.

« Le prochain projet, ça va être avec personne », blague-t-elle.

Mais La Force est humble. Elle insiste : même toute seule, elle demeure une joueuse d'équipe.

« En réalité, pour la composition musicale, commente-t-elle, ***j'ai travaillé avec mon partenaire, Andrew Whiteman, avec qui je joue dans Broken Social Scene. Alors, oui, c'est un projet solo, mais il m'a vraiment beaucoup aidée. […] Et, au niveau de la représentation, je fais également à l'occasion des performances seule sur scène. Parfois nous sommes deux ou en formule trio. Donc, dans ce sens, c'est vraiment mon projet solo, mais derrière le solo, on retrouve beaucoup de gens. »***

« [Être à la tête du projet], ça m'offre une liberté, c'est sûr, mais aussi une responsabilité parce que j'en partage moins. Quand on joue avec plusieurs personnes, la responsabilité est partagée et le message est collectif. »

C'est donc pour livrer un message plus personnel, qu'Ariel Engle a osé ce virage. Elle aborde des sujets tels que la maternité, le deuil de son père ou la crise de la quarantaine.

« Ce sont des sujets très personnels, mais en même temps, je pense que plusieurs personnes peuvent s'y retrouver. »


L'autrice et interprète Ariel Engle, alias La Force, oscille entre son projet solo et son implication auprès du groupe Broken Social Scene. (Courtoisie : La Force)

Liturgie séculière

Pour Ariel Engle, alias La Force, la musique revêt une dimension spirituelle, et ce, même si l'artiste ne se réclame d'aucune piété.

« J'aime beaucoup la musique religieuse et spirituelle produite à travers le monde, le plus souvent chantée dans des langues que je ne comprends pas. Ça me touche beaucoup et, pourtant, je n'ai pas grandi [dans la foi]. Mes parents sont de traditions religieuses différentes : juive et chrétienne. Mais ma famille était complètement athée. Je trouve que dans la musique, il y a vraiment un langage universel et ça permet des moments de transcendance, autant pour les gens qui la jouent que pour ceux qui l'écoutent. Et ce sont ces instants de plénitude et de communion qui m'attirent dans la musique. »

C'est Folk On The Rocks en fin de semaine ! Bon festival !

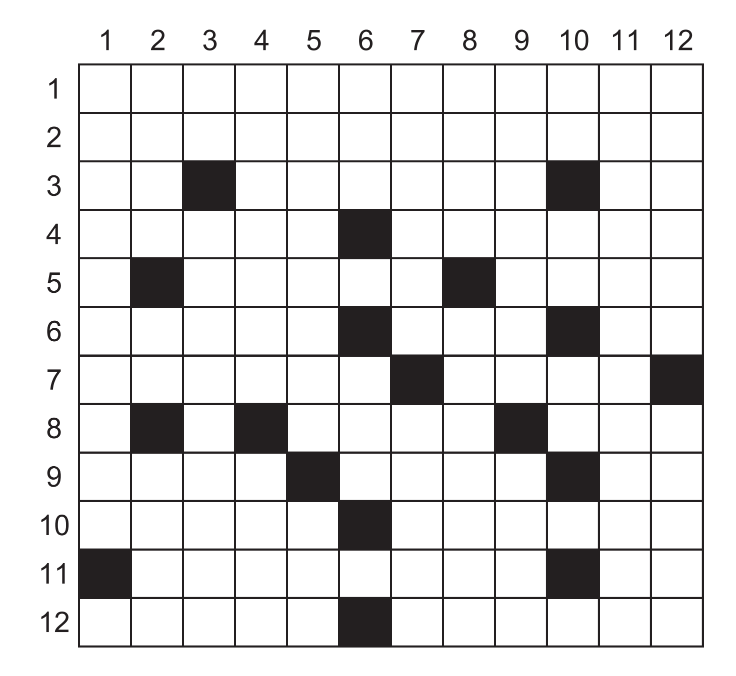


Retrouvez L'allonge à l'émission Rad Täg les jeudis 16 h sur les ondes de Radio Taïga 103,5 FM et au nouveau radiotaiga.com.

Le festival Folk On The Rocks 2019, réunissant La Force, Alex Cuba, Zaki Ibrahim, Nehiyawak et plus d'une vingtaine de groupes et artistes, se déroule du 12 au 14 juillet, à Yellowknife. Billets en vente au **www.folkontherocks.com**

MOTS CROISÉS

N° 611



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3			■							■		
4						■						
5		■						■				
6						■				■		
7							■					■
8		■		■					■			
9					■					■		
10						■						
11	■									■		
12						■						

HORIZONTALEMENT
1. Supériorité.
2. Consentement.
3. Démonstratif – Dérivé hydrogéné du silicium – Radon.
4. Pour enfouir les semences – Permis.
5. De cette façon – Objet.
6. Édredon – Transpire – Condition.
7. Allonger – Excessivement.
8. Épile – Surface.
9. Lieu où se réunissent les officiers – Pesa – Dévêtu.
10. Métal blanc grisâtre – Plantation de pins.
11. Substance qui peut engendrer des anticorps – Petit cours d'eau.
12. Table où l'on célèbre la messe – Demeurer.

VERTICALEMENT
1. Éléphant.
2. Mouvement impétueux – Vieux do – Presse formée de deux tiges de fer.
3. Conjonction – Qui plaît beaucoup.
4. Répertoire – Paysage.
5. Diriger – Fleuve d'Afrique.
6. Céréale à petits grains – Rongeur.
7. Renard polaire – Ébranler.
8. Élément divisant une unité par un milliard – Demi-sœur.
9. Boutique – Onagres.
10. Nickel – Sert à lier – Fémur.
11. Communiquer.
12. Rival – Lumière faible.

RÉPONSE DU N° 611

P	R	E	D	O	M	I	N	A	N	C	E
A	U	T	O	R	I	S	A	T	I	O	N
C	E	■	S	I	L	A	N	E	■	R	N
H	E	R	S	E	■	T	O	L	E	R	E
Y	■	A	I	N	S	I	■	I	T	E	M
D	U	V	E	T	■	S	U	E	■	S	I
E	T	I	R	E	R	■	T	R	O	P	■
R	■	S	■	R	A	S	E	■	S	O	L
M	E	S	S	■	T	A	R	A	■	N	U
E	T	A	I	N	■	P	I	N	E	D	E
■	A	N	T	I	G	E	N	E	■	R	U
A	U	T	E	L	■	R	E	S	T	E	R

Horoscope

SEMAINE DU 14 AU 20 JUILLET 2019

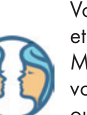
Signes chanceux de la semaine : Bélier, Taureau et Gémeaux



BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Les vacances passent trop vite et un peu d'organisation sera nécessaire pour faire tout ce que vous souhaitez. Heureusement, vous réussirez à en profiter pleinement avec vos amis. Un voyage pourrait s'organiser assez rapidement.



TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous serez déjà tenté de planifier les vacances de l'an prochain. Vous mijoterez également d'importants projets personnels et professionnels. Le temps sera une denrée plutôt rare en raison de vos 1001 idées.



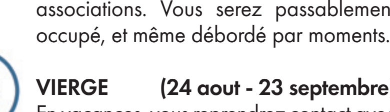
GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous saurez profiter de vos vacances et la joie de vivre sera au rendez-vous. Même si vous n'êtes pas en congé, vous vous accorderez de nombreux plaisirs ou, du moins, vous vous permettrez de décrocher, de vous ressourcer et de fréquenter un endroit de détente.



CANCER (22 juin - 23 juillet)
Plutôt silencieux, vous serez perturbé par quelques émotions pour une raison ou pour une autre. Côté cœur, vous détecterez immédiatement si l'autre n'est pas sincère dans ses paroles. De plus, votre vitalité sera reliée à votre état émotionnel.



LION (24 juillet - 23 aout)
Le monde des affaires est toujours actif, même en période de vacances. Vous serez extrêmement perspicace pour dénicher les occasions en or, pour signer de juteux contrats ou pour établir des associations. Vous serez passablement occupé, et même débordé par moments.





VIERGE (24 aout - 23 septembre)
En vacances, vous reprendrez contact avec le travail, soit en sortant votre portable sur le patio, soit en écourtant votre congé. Né sous le signe du travail par excellence, vous avez une tendance naturelle à faire du zèle pour le boulot.



BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
La passion se lit dans vos yeux et vous aurez envie de faire des choses excentriques pour attirer l'attention si vous êtes célibataire ou pour sortir de la routine si vous êtes en couple. Votre chez-vous sera votre univers pour vous ressourcer.



SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Même si vous prévoyez des vacances de repos, ça ne saurait tarder avant que l'envie de bouger vous reprenne. De plus, vous ne manquerez aucune occasion d'exprimer votre point de vue et vous vous offrirez de belles soirées à philosopher pendant des heures.



SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous arriverez à marier repos et activités. Travailleur autonome, vous ne pourrez vous empêcher de jeter un coup d'œil à vos messages et de travailler alors que vous vous étiez promis de vous reposer et de décrocher complètement durant vos vacances.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous vous ferez un grand plaisir de magasiner. Vous apprécierez le jeu de la négociation avec les commerçants et ferez de grandes économies. Vous partirez aussi à l'aventure en toute spontanéité afin de fuir la cacophonie ou la routine.



VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Prenez le temps de recharger vos batteries avant de sauter à pieds joints dans l'action. Un lâcher-prise s'imposera : laissez-vous guider par la vie, elle vous mènera à bon port. L'artiste en vous aura l'inspiration nécessaire pour accomplir un véritable chef-d'œuvre.



POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous dégagerez beaucoup de sérieux. Même en vacances, vous aurez tendance à garder contact avec le boulot ou à mijoter quelques grands projets plutôt que de vous détendre en profitant de la vie. Des amis pourraient avoir besoin de vous.